



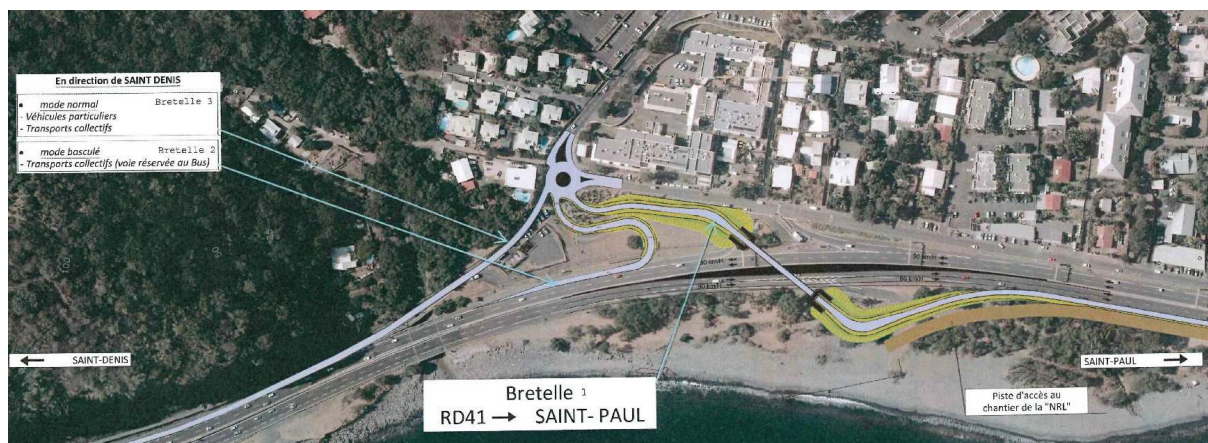
Communiqué de presse

vendredi 19 septembre 2014

NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL

MISE EN SERVICE DE LA BRETELLE PROVISOIRE A LA POSSESSION

Ce vendredi 19 septembre 2014, les équipes de la Direction Régionale des Routes mettent en service la bretelle provisoire de La Possession. Cet aménagement vient en accompagnement du chantier de la NRL et il permettra de soulager le centre-ville de la commune d'une partie de son trafic quotidien pendant la durée des travaux.



Le chantier de la Nouvelle Route du Littoral a démarré fin 2013. Un début de travaux inauguré par la pose du premier Accropode en présence des partenaires de l'opération: État, Région, Europe, Commune de La Possession. La bretelle de La Possession, dont les travaux s'achèvent, emprunte un auto-pont qui franchit la 2x2 voies. Elle permet aux habitants des quartiers de la Ravine à Malheur et de Camp Magloire de rejoindre directement la RN1 vers l'Ouest et le Sud sans transiter par le centre-ville. Cet aménagement, attendu de longue date par les Possessionnais, anticipe la mise en service d'un échangeur complet au droit de la RD41 prévu dans le cadre de la Nouvelle Route du Littoral, dont les travaux se poursuivent.

Cette bretelle, avec la piste de chantier qui longe le littoral entre l'échangeur du Port Est et l'entrée de la route du littoral, constituent des aménagements d'accompagnement qui contribueront à fluidifier la circulation au centre-ville et à éloigner le trafic des véhicules de chantier des zones habitées pendant les travaux de la Nouvelle Route du Littoral,



Pour rappel :

> **L'aménagement de la bretelle provisoire RD41 – RN1 direction ouest/sud à La Possession fait partie** des travaux préparatoires de la NRL. Ces travaux ont été réalisés sous circulation par l'entreprise SAS avec:

- > le déplacement de la station de refoulement des eaux usées et autres réseaux,
- > la réalisation des rampes d'accès et des culées de l'ouvrage provisoire, avec mur de soutènement en remblai renforcé et murs en gabions,
- > la reconfiguration des bretelles côtés ville, avec la remise en service de l'ancienne bretelle B3 vers Saint-Denis. En cas de basculement de la circulation côté mer sur la route du littoral, cette bretelle sera fermée et seuls les bus pourront par une bretelle spécifique équipée d'un sas muni de barrières prendre la direction de Saint-Denis à l'amont immédiat du point de basculement (fonctionnement identique au dispositif pré-existant).
- > l'élargissement du Terre-Plein Central (TPC) de la RN1 côté mer pour la construction de l'appui intermédiaire de l'auto-pont,
- > la pose du Viaduc Métallique Démontable (VMD) par le Syndicat Mixte du Parc Routier de La Réunion (SMPRR) et l'assistance technique du Centre National des Ponts de Secours (CNPS) au cours des nuits des 25 et 26 août.
- > le revêtement des chaussées et la mise en place des équipements de sécurité et de signalisation.

Le montant de ces travaux s'élève à près de 2 M€ TTC

Les entreprises ayant travaillé sur ce chantier

Marché de travaux	1 786 830,01 € TTC
Titulaire du marché : Société d'Aménagement Salinoise SAS	
Sous traitants	
SEGC	études
BII	études
SIGNATURE OI	signalisation verticale
CENERGI	équipement dynamique (SAS bus..)
VEOLIA	déplacement local technique refoulement
SETB	Travaux électrotechniques du poste de refoulement
PICO	pose pile et réalisation culées VMD
TERRASSEMENT FIGUIN	Démontage des potences et des capots
GTOI	enrobés, glissières Béton Adhérent
LTPOI	gabions et remblai renforcé
SELF SIGNAL	signalisation de chantier
Pose du Viaduc Métallique Démontable	
198 700 € TTC	
Syndicat Mixte Parc Routier Régional	SMPRR
Centre National des ponts de Secours	CNPS



Les études de conception puis le contrôle des plans d'exécution ont été réalisés par EGIS et la mission CSPS pour la partie réalisation par PREVENTIO.

Les autres travaux déjà livrés

- La reconfiguration de la desserte de la Grande Chaloupe
- La piste de chantier de La Possession

Les autres travaux en cours

- > L'aménagement d'un carrefour avec accès côté mer à l'entrée Ouest de Saint-Denis
- > La construction de l'échangeur définitif de La Possession et le premier tronçon de digue côté Ouest
- > La construction du viaduc de la Grande Chaloupe
- > Les reconnaissances géotechniques maritimes au droit des futures piles pour la réalisation du viaduc Saint-Denis – la Grande Chaloupe (5,4 km)
- > Les périodes de préparation des travaux des digues (3,6 km) et du viaduc en mer, qui s'achèveront respectivement fin 2014 et début 2015.